

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/14
1^{er} décembre 1999

(99-5256)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

SYMPOSIUM DU GROUPE DES QUINZE SUR LA MONDIALISATION ET SES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Le Caire, 22-23 novembre 1999

Le rapport ci-joint sur le symposium susmentionné est distribué à la demande du gouvernement de l'Égypte.

1. Le symposium du Groupe des quinze sur "la mondialisation et ses répercussions économiques et sociales – point de vue du Sud" s'est tenu au Caire les 22 et 23 novembre 1999, sous l'égide du Ministère égyptien des affaires étrangères en coopération avec le Centre d'études sur les pays en développement de l'Université du Caire. Le symposium était présidé par S.E. M. l'Ambassadeur Mounir Zahran, Représentant personnel du chef de l'État égyptien.

2. Des participants/universitaires d'Algérie, d'Argentine, du Brésil, du Chili, d'Égypte, d'Inde, d'Indonésie, du Kenya, de Malaisie, du Mexique, du Nigéria, du Pérou, du Sénégal, du Sri Lanka, du Venezuela et du Zimbabwe ont assisté à ce symposium; ils ont échangé des vues sur les différents aspects de la situation économique et sociale mondiale et examiné le processus de mondialisation et ses répercussions sur les pays en développement. Une contribution a été envoyée par le Secrétaire général de la CNUCED. Le Directeur par intérim du Bureau régional de l'OIT au Caire était invité et a pris la parole devant le symposium (la liste des participants figure à l'annexe I).

3. On a rappelé que les processus de mondialisation et de libéralisation et leur impact sur les schémas de développement et sur la croissance économique rapide avaient déjà été examinés au septième Sommet du Groupe des quinze tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) en novembre 1997, ainsi qu'au huitième Sommet tenu au Caire (Égypte) en mai 1998 et au neuvième Sommet tenu à Montego Bay (Jamaïque) en février 1999. La réunion a aussi rappelé la "stratégie globale de l'emploi" que le G-15 a demandé à l'OIT de lancer afin d'étendre et d'intensifier ses efforts de coopération avec les pays en développement pour les aider à élaborer des politiques économiques permettant le retour à une croissance stable favorisant le développement social.

4. Les discussions ont été centrées sur les sujets suivants en rapport avec la mondialisation, sujets sur lesquels des documents ont été distribués (annexe II):

- l'environnement économique et social mondial et le processus de mondialisation et de libéralisation: les chances à saisir et les défis à relever;
- mondialisation, sociétés transnationales et développement;
- mondialisation, marchés de capitaux et développement;
- la mondialisation, le commerce des pays en développement et le développement;

- répercussions sociales de la mondialisation;
- mesures que devraient prendre les pays en développement pour lutter contre la marginalisation économique et sociale, maximiser les bénéfices qu'ils peuvent retirer de la mondialisation et de la libéralisation et éviter leurs répercussions négatives.

I. L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL MONDIAL

Les discussions ont permis de mettre en évidence les aspects suivants:

5. L'environnement économique et social d'aujourd'hui se distingue de celui d'hier par une contraction de l'espace et du temps et une abolition des frontières qui créent entre les gens des liens d'interdépendance plus profonds, plus intenses et plus immédiats que jamais. Plus de 1,5 billion de dollars EU sont maintenant échangés chaque jour sur les marchés mondiaux des devises et près d'un cinquième des biens et services produits chaque année entrent dans le commerce international. Mais la mondialisation est beaucoup plus que la circulation des biens et services et des capitaux.

6. Le problème du chômage est plus aigu dans les pays du Sud, où il se combine avec des problèmes du sous-emploi. Plus d'un milliard de personnes sont sans travail dans ces pays. À un moment où les ressources financières des gouvernements ont tendance à fondre du fait des mesures d'austérité et des nécessités des politiques de stabilisation, la demande de filets de protection sociale s'accroît avec la progression sournoise du chômage, la pauvreté massive et la fluctuation des revenus.

7. On a reconnu que la mondialisation et l'interdépendance avaient ouvert de nouvelles possibilités de croissance de l'économie mondiale, par le biais du commerce et des flux de capitaux. Toutefois, on s'est ému de l'exclusion d'un grand nombre de pays en développement de ce processus de mondialisation - notamment sur les plans financier, technologique et commercial - de la vulnérabilité croissante des pays en développement qui s'intègrent dans l'économie mondiale et de l'accentuation des déséquilibres économiques tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Il faudrait réfléchir à des mesures qui permettraient de s'attaquer à ces problèmes et d'assurer un développement durable avec moins de pauvreté et de marginalisation et plus d'équité et de démocratie dans les relations internationales, et avec une coopération et une solidarité plus étroites entre les pays en développement, qui donneraient à nos peuples la possibilité d'accéder à de meilleurs niveaux de vie.

8. De même que les structures gouvernementales du XIX^e siècle étaient inadaptées pour faire face aux défis de l'après-guerre, les institutions qui gèrent aujourd'hui les affaires internationales devraient être adaptées pour relever les défis de l'après-guerre froide et du passage au XXI^e siècle. Il reste à mettre en place beaucoup des éléments les plus élémentaires d'une véritable "gestion comptable", dans des structures de direction qui devraient être globalement plus solides. Un aspect essentiel de la bonne gestion des affaires mondiales est en effet la responsabilité envers les peuples – envers l'équité et la justice sociale.

II. MONDIALISATION, MARCHÉS DE CAPITAUX ET DÉVELOPPEMENT

9. La récente crise financière en Asie a mis en évidence les faiblesses du système financier international. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de l'absence de surveillance et de réglementation des transactions de change et du manque de stabilité du système financier international, qui ont un impact avéré sur l'environnement financier et économique mondial. En conséquence, les participants ont souligné la nécessité de renforcer l'architecture financière mondiale, y compris par la mise sur pied d'un "système d'alerte rapide" permettant de prévenir, de gérer et de résoudre les crises financières efficacement et en temps opportun afin de rendre le système financier international plus stable, mieux gérable, plus transparent et plus orienté vers le développement.

10. Les participants ont examiné les travaux et conclusions de la réunion d'experts du G-15 sur la crise financière et les réformes de l'architecture financière internationale tenue au Caire les 23 et 24 octobre 1999 et ont approuvé les conclusions de cette réunion en la matière.

11. Le volume des investissements étrangers directs (IED) diminue au profit des investissements de portefeuille. Les premiers sont maintenant cantonnés à un nombre plus restreint de pays en développement, tandis que les seconds peuvent avoir des effets dévastateurs, du fait des mouvements spéculatifs qui peuvent être à l'origine de fortes fluctuations comme on l'a vu récemment dans les pays d'Asie orientale et d'Asie du Sud-Est. De plus, en comptant principalement sur les investissements étrangers directs comme moyen de générer la croissance, les pays en développement n'ont absolument pas l'assurance de pouvoir régler leurs grands problèmes de déficit de la balance des paiements, de financement du développement ou d'endettement ou de pouvoir créer des possibilités d'emploi suffisantes pour leur population. En fait, les sorties de capitaux correspondant aux bénéfices, intérêts et redevances liés à ces investissements étrangers peuvent même être très disproportionnées par rapport aux entrées d'argent. L'investissement étranger direct ne devrait pas être considéré comme un substitut de l'aide publique au développement (APD). L'APD devrait atteindre le niveau internationalement convenu, à savoir 0,7 pour cent du PIB des pays donateurs.

III. LA MONDIALISATION, LE COMMERCE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

12. Les efforts de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et du Centre du commerce international (CCI) pour répondre aux préoccupations spécifiques des pays en développement dans une économie qui se mondialise, notamment par une aide technologique dans les domaines de la politique commerciale, de l'amélioration de l'efficacité du commerce et du commerce de services, en particulier du commerce électronique, ont été salués. Les participants ont mis l'accent sur les rôles complémentaires de la CNUCED et de l'OMC, en particulier dans la fourniture d'une aide aux pays en développement lors des futures négociations de l'OMC.

13. L'accent a été mis sur la nécessité de promouvoir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale pour leur permettre de tirer parti au maximum des possibilités commerciales offertes par la mondialisation et la libéralisation. L'intégration croissante des pays en développement dans le système commercial mondial a posé le problème des coûts de reconversion. Cela s'est traduit par une tendance à un protectionnisme croissant dans les pays développés, qui s'est manifestée par des droits de douane excessifs, une forte progressivité tarifaire et des obstacles non tarifaires, y compris l'utilisation abusive et hors de propos de différentes dispositions de l'OMC, concernant par exemple les mesures antidumping, les droits compensateurs, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce, les subventions et les règles d'origine, pour n'en citer que quelques-unes. Ces pratiques ont un impact direct et inéquitable sur les exportations des pays en développement à destination des marchés de ces pays.

14. La dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra en février 2000 à Bangkok (Thaïlande) devrait mettre l'accent sur les stratégies de développement dans un monde de plus en plus interdépendant, en tirant les leçons du passé pour faire de la mondialisation un instrument efficace au service du développement de tous les pays et de tous les peuples, et pour corriger les déséquilibres apparus dans le domaine du commerce, des finances et du développement sous l'effet de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie. À cette fin, le rôle de la CNUCED devrait être renforcé.

15. Mais le vrai motif de préoccupation des pays en développement, c'est que, sous l'appellation de "cycle du développement", les pays développés tentent, en dehors du programme incorporé, d'inclure dans les futures négociations qui seront lancées à la troisième Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle, des questions comme l'investissement, les politiques de concurrence, la facilitation du commerce, la transparence des marchés publics, les normes du travail et les normes

environnementales. Des questions telles que la mise en œuvre complète et fidèle des accords et décisions issus du Cycle d'Uruguay, y compris le traitement spécial et différencié et l'Accord sur les textiles et les vêtements sont totalement laissées de côté. Les pays développés ont utilisé abusivement les dispositions de l'OMC pour barrer, par des pratiques protectionnistes, l'accès à leurs marchés aux produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour les pays en développement.

IV. MONDIALISATION, SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT

16. Les sociétés transnationales exercent une influence disproportionnée sur les pratiques commerciales puisqu'elles contrôlent près de 80 pour cent du commerce international et une forte proportion des flux d'investissement étrangers. Avec la récente tendance aux fusions et à l'absorption d'autres entreprises, elles sont devenues de véritables empires économiques dans la nouvelle économie mondiale. Il a été reconnu que cette tendance s'accordait mal avec les efforts nationaux et internationaux pour renforcer les micro, petites et moyennes entreprises qui fournissent l'essentiel des emplois dans les économies des pays en développement et qui offrent un bon moyen de développer leur secteur informel.

17. La contribution des sociétés transnationales au développement est déterminée par leur stratégie globale, qui se caractérise par la recherche d'une compétitivité accrue et de profits toujours plus grands. Ces considérations s'accordent bien avec les règles de l'économie de marché. Toutefois, en ce qui concerne les objectifs de développement, le résultat final est la marginalisation de nombreux pays en développement qui ne s'intègrent pas nécessairement dans la stratégie globale des sociétés transnationales.

18. Le projet d'accord multilatéral de l'OCDE sur les investissements a été la tentative la plus notable pour imposer un cadre directeur aux opérations des sociétés transnationales. Ce problème va très loin, car il remet en cause la souveraineté des nations, sans parler des difficultés que peuvent rencontrer les pays en développement par suite de la versatilité des flux de capitaux. Les pays en développement ne devraient pas renoncer à leurs objectifs de développement ni perdre de vue leurs priorités et leurs besoins en la matière.

V. MONDIALISATION ET ÉCART TECHNOLOGIQUE

19. Des préoccupations ont été exprimées concernant l'écart technologique grandissant qui existe entre pays développés et pays en développement, notamment dans le domaine des techniques d'information et de communication qui façonnent les contours de la mondialisation. L'accent a été mis sur la dimension technologique de la mondialisation et sur l'importance d'assurer, y compris à des conditions préférentielles et de faveur, un accès aux technologies de l'information et de la communication, pour permettre aux pays en développement de tirer véritablement profit de la mondialisation par une intégration pleine et effective dans le réseau mondial d'information qui se met en place.

20. Pour renforcer les politiques et les efforts visant à combler l'écart entre les pays développés et les pays en développement sur le plan des techniques d'information et de communication et à améliorer le transfert de technologie, l'adoption du Code de conduite de la CNUCED pour le transfert de technologie a été préconisé.

VI. RÉPERCUSSIONS SOCIALES DE LA MONDIALISATION

21. Le chômage lié à la mondialisation s'accroît dans les pays en développement, notamment avec les difficultés supplémentaires liées à la crise financière, et altère le tissu socio-économique des pays concernés.

22. Afin d'aider les pays touchés à faire face aux conséquences sociales négatives de la marginalisation sur la stabilité économique, sur l'emploi et sur la pauvreté, l'accent a été mis sur la stratégie globale de l'emploi que le G-15 a demandé à l'OIT de lancer afin d'étendre et d'intensifier ses efforts de coopération avec les pays en développement, pour les aider à élaborer des politiques économiques permettant le retour à une croissance stable favorisant le développement social. L'OIT devrait aussi analyser les répercussions sociales et économiques de la crise financière sur le secteur informel des économies des pays concernés et entreprendre de nouvelles études sur l'impact de la crise des marchés financiers sur les divers programmes de lutte contre la pauvreté dans les pays touchés.

23. L'OIT ne devrait pas seulement s'occuper des conséquences sociales de la crise financière, mais devrait aussi formuler une stratégie globale de l'emploi à plus long terme visant à stimuler la création d'emplois dans tous les pays en développement, car le G-15 estime que la création d'emplois meilleurs et plus nombreux devrait être une priorité sur l'agenda économique international de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet mondial sur le développement social de Copenhague.

VII. MESURES DONT L'ADOPTION EST RECOMMANDÉE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT: "RECETTES" POUR LE XXI^e SIÈCLE

Les délibérations et discussions ont conduit à recommander l'adoption des mesures et/ou actions suivantes aux niveaux international, régional ou national.

24. Au niveau international

A. La mondialisation devrait assurer:

- le développement, avec moins de pauvreté et de privations et une élévation plus marquée des niveaux de vie;
- l'équité, avec moins de disparité entre les nations;
- l'insertion, avec moins de marginalisation des pays en développement et l'intégration de chacun d'eux dans l'économie internationale;
- la durabilité, avec moins de destruction de l'environnement;
- l'éthique, avec moins de violations des droits de l'homme;
- la démocratie au niveau des relations internationales.

B. Parmi les principales institutions dont on a besoin pour assurer une bonne gestion des affaires publiques internationales au XXI^e siècle, citons notamment:

- une Organisation des Nations Unies plus forte et plus cohérente, pouvant servir de cadre à une direction des affaires mondiales à visage humain, et soucieuse d'équité;
- une banque centrale mondiale capable d'intervenir à bon escient dans les situations de crise comme prêteur de dernier ressort;
- une représentation et une participation équitables des pays en développement dans les processus de prise de décisions, l'élaboration de règles et les activités normatives des institutions multilatérales, y compris dans la réforme du système financier international;

- le rôle des institutions régionales, qui est complémentaire de celui des institutions multilatérales, est de la plus haute importance;
- une Organisation mondiale du commerce assurant non seulement la liberté, mais aussi la loyauté et l'équité des échanges internationaux, avec un rôle accru confié à la CNUCED pour veiller à ce que les préoccupations de développement aient leur place dans la libéralisation des échanges;
- une réaffirmation des paramètres applicables aux pratiques des sociétés transnationales et au transfert de technologie;
- un renforcement de la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants et le blanchiment d'argent sale.

C. Avant même que ces transformations à long terme ne soient entreprises ou menées à bien, de nombreuses actions et/ou mesures pourraient être engagées/prises dans les quelques années à venir, notamment:

- les pays donateurs devraient accélérer leurs efforts d'allègement de la dette et atteindre l'objectif d'une aide publique au développement (APD) correspondant à 0,7 pour cent de leur PIB en faveur des pays en développement, pour permettre la réalisation des objectifs prioritaires du développement;
- la Déclaration et le Programme d'action adoptés au Sommet mondial sur le développement social de Copenhague qui mettent tout particulièrement l'accent sur les besoins des pays en développement en matière d'emploi, d'éducation et de formation professionnelle et technique et sur la mobilisation des ressources en faveur du développement social dans son ensemble devraient être pleinement mis en œuvre;
- les accords de consensus sur le développement issus des principales conférences des Nations Unies tenues au cours des années 90 devraient être pleinement mis en œuvre;
- de nouveaux moyens de financer la révolution technologique mondiale devraient être recherchés, afin d'assurer que cette révolution soit véritablement mondiale et que son potentiel de contribution à l'élimination de la pauvreté soit mobilisé;
- les pays en développement devraient prendre des initiatives collectives – en particulier à l'échelon régional – pour renforcer leur position dans les négociations mondiales portant sur le commerce, les finances, le développement, les droits de propriété intellectuelle et d'autres domaines;
- un mécanisme indépendant d'aide juridique et un médiateur devraient être mis en place pour prêter leur appui aux pays en développement dans le cadre de l'OMC, afin de leur permettre de tirer parti du mécanisme de règlement des différends;
- des études devraient être entreprises sans plus attendre sur les conséquences des Accords de l'OMC pour les différents pays en développement, afin de pouvoir donner à ces pays des conseils sur la manière de faire face aux éventuels effets défavorables. Le G-15, avec l'aide de la CNUCED et du Centre du Sud pourrait servir de chef de file à cet égard;
- un groupe spécial représentatif devrait être établi pour examiner la gestion des affaires économiques à l'échelle mondiale. Ce groupe ferait rapport conjointement à

l'Assemblée générale des Nations Unies, au Conseil économique et social, à la CNUCED, au Fonds monétaire et à la Banque mondiale.

- D. La mondialisation est un processus qui, correctement maîtrisé et géré, peut permettre d'asseoir les bases d'une croissance équitable aux niveaux national et international. La mondialisation, et l'interdépendance croissante qu'elle engendre, exigent une gestion efficace des affaires publiques qui mette tout particulièrement l'accent sur: a) la démocratisation de la prise des décisions économiques à l'échelon international; b) l'examen intégré des questions de commerce, de finance et de développement par les institutions internationales compétentes; c) la réforme de l'architecture financière internationale; et d) la fin de la marginalisation des pays en développement dans l'économie mondiale.
- E. À la veille du troisième millénaire, chacun attend plus que jamais un diagnostic fondamental, et est plus préparé à le recevoir et plus impatient d'agir en conséquence. La dernière Assemblée générale des Nations Unies de ce millénaire est une instance mondiale qui pourrait donner un formidable élan pour faire avancer les choses.
- F. Il faut veiller à ce que le système commercial multilatéral se développe d'une manière qui préserve les intérêts des pays en développement et leur soit favorable. Les tendances protectionnistes fâcheuses qui vont en s'accroissant dans les pays industriels, et qui se manifestent par des obstacles non tarifaires, des droits antidumping et des enquêtes en matière de subventions doivent être enrayerées. Les droits spécifiques que maintiennent de nombreux pays développés masquent en réalité l'imposition de droits très élevés sur de nombreux produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour les pays en développement. Il faut donc veiller à ce que tous les droits spécifiques soient transformés en droits *ad valorem*, de manière à ce que les droits élevés camouflés deviennent visibles. Un accord devrait aussi être conclu sur le mouvement ordonné des personnes physiques (main-d'œuvre), qui représentent la principale source de gains d'efficacité pour l'économie mondiale. Enfin, il faudrait procéder à une évaluation des avantages comparatifs généralement liés à la mondialisation, en déterminant s'il s'agit d'avantages comparatifs effectifs, induits ou acquis.
- G. Ayant reconnu que les crises financières peuvent se propager, par le biais du commerce extérieur, et toucher des partenaires commerciaux qui appliquent de saines politiques macro-économiques, le symposium a recommandé aux pays de résister aux pressions protectionnistes. Les marchés doivent rester ouverts. Les accords et décisions de l'OMC doivent être respectés et appliqués. La mise en œuvre de ces dispositions et l'application du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement devraient être des priorités pour la troisième Conférence ministérielle de l'OMC. Le rôle de la CNUCED dans la fourniture d'une aide aux pays en développement lors des futures négociations commerciales devrait être renforcé. Les nouvelles questions proposées par les pays développés, telles que normes du travail ou l'environnement ne devraient pas être inscrites au programme des futures négociations commerciales multilatérales.
- H. Une nouvelle stratégie nationale, régionale et internationale du développement doit prendre en compte les défis et les chances créés par la mondialisation. L'élément financier de cette stratégie occupe une place centrale dans les efforts visant à assurer une croissance économique soutenue et un développement social global, car il contribuera à réduire l'instabilité des marchés financiers internationaux et à permettre un développement économique et social plus harmonieux et plus équitable.
25. **Au niveau régional:**
- La plupart des pays en développement ont des stratégies de croissance orientées vers le marché de sorte qu'une coopération économique plus intensive entre eux est l'un

des moyens d'augmenter leur capacité de produire, de réaliser des économies d'échelle et de devenir compétitifs sur le plan international. La coopération interrégionale pourrait comporter la conception et la mise en œuvre de programmes et de régimes de traitement préférentiel en faveur des exportations des pays en développement;

- La coopération et la coordination régionales et intra-régionales entre pays en développement devraient être développées par l'intermédiaire de leurs groupements, comme le G77, le G24 et le G15, en vue d'intensifier leurs discussions et leurs dialogues avec le G7/G8 et les autres pays industrialisés pour assurer la cohérence et l'universalité des mesures de politique économique et la conception et la mise en œuvre de la nouvelle architecture financière internationale. Les institutions financières régionales et sous-régionales devraient jouer un rôle central dans ces efforts, avec l'appui des institutions financières internationales;
- Les pays en développement devraient renforcer le cadre institutionnel de leur coopération afin d'assurer une coordination efficace de leurs positions et de leurs stratégies dans les enceintes internationales; et
- Les différents pays devraient établir un groupe de haut niveau chargé de coordonner leurs positions vis-à-vis du processus de mondialisation et de gérer leur intégration dans l'économie mondiale.

26. **Au niveau national:**

- Les efforts déployés au niveau national devraient être soutenus par une coopération régionale, intra-régionale et internationale intensifiée afin de lutter préventivement et curativement contre la marginalisation de nombreux pays en développement dans le système commercial multilatéral et de faire face aux difficultés et de saisir les chances créés par la mondialisation;
- Il est important que le pays intéressé fasse tout son possible pour jeter les bases d'un développement global en développant ses structures de production et en sauvegardant sa capacité d'exportation concurrentielle;
- Il est important aussi que ce pays corrige les déséquilibres structurels et crée un environnement macro-économique favorable, en faisant baisser l'inflation, en maîtrisant les déficits des budgets publics, en stabilisant son taux de change et en résolvant le problème de la dette extérieure;
- Les pays en développement ne devraient pas envisager de prendre, au titre de quelque accord international que ce soit, des engagements qui restreindraient le droit pour le gouvernement d'accueil d'orienter les investissements vers des domaines prioritaires;
- Les pays en développement ne devraient pas continuer à compter sur l'avantage comparatif que leur procure une main-d'œuvre non qualifiée peu coûteuse ou leurs ressources naturelles, car avec les progrès des nouvelles technologies, ces deux facteurs représentent une part de plus en plus faible dans la valeur ajoutée de la quasi-totalité des produits. Les pays en développement doivent fonder leur avantage comparatif sur d'autres facteurs;
- Il devrait être dûment tenu compte des aspects sociaux de la privatisation et des politiques et mesures qui sont nécessaires pour atténuer ses conséquences sociales adverses;

- Des mesures devraient être adoptées, aux niveaux national et international, pour renforcer les micro, petites et moyennes entreprises qui fournissent l'essentiel des emplois dans les économies des pays en développement et constituent un bon moyen de développer leur secteur informel;
- Les pays en développement devraient s'employer à traduire le concept de développement humain en une stratégie opérationnalisée dans tous les secteurs, afin d'augmenter la capacité de leurs citoyens de relever les défis de la mondialisation; et
- Les différents pays devraient mettre en place des filets de protection sociale efficaces en tant que partie intégrante de leurs programmes de stabilisation et d'ajustement afin de protéger les éléments les plus vulnérables de leur population, en particulier dans les pays touchés par la crise.

27. L'importance d'un dialogue et d'une interaction continus et constructifs avec les pays industrialisés, en particulier ceux du G7/G8, en vue d'établir de véritables partenariats conduisant à une coopération économique internationale plus poussée pour le développement au XXI^e siècle a été soulignée.

28. Il a été recommandé que le présent rapport soit examiné par les représentants personnels des chefs d'États des pays du G-15 à l'occasion de leurs préparatifs pour de prochaines réunions telles que: la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, la 10^{ème} session de la CNUCED, le Sommet du Sud, le 10^{ème} Sommet du Groupe des quinze et l'Assemblée du millénaire des Nations Unies, ainsi que pour leur dialogue avec le G8.

ANNEXE I

Liste des participants

Algérie

- Prof. Mr. Mohamed Yassen Ferfera
Director Cread – Algeria
- Prof. Mme Fatma Zahra Oufeiha
Director of Research
- Mr. Ziani Abdel Fetah
Minister Plenipotentiary
Embassy of Algeria, Cairo

Argentine

- Mrs. Blanca Azucena Sain
Embassy of Argentina, Cairo

Brésil

- Mr. Marcelo De Almeida Brito
Economist of IPEA
- Mr. Marcelo Medeiros Coelho De Souza
IPEA Government Representative

Chili

- Mr. Roberto Abu-Eid
Chargé d'Affaires

Égypte

- H.E. Dr. Mounir Zahran
Personal Representative of Egypt
- H.E. Dr. Farouk Shakweer
First Under-Secretary, Ministry of Economic Foreign Trade
- Prof. Dr. Moustafa Kamel Al-Sayed
Director, Center for the Study of Developing Countries,
Cairo University
- Prof. Dr. Ramzy Zaki
- Prof. Dr. Karima Korayem
- Prof. Dr. Mohamed Rauf Hamid
- Prof. Dr. Mounir Hindy
- Prof. Dr. Alya El-Mahdy
- Dr. Gouda Abdei-Khaleq
- Dr. Laila Hafez
Director of First Under-Secretary Technical Office
- Mr. Hlsham Youssif
First Secretary, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. Mohamed Abou-bakr Saleh
Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Inde

- Dr. H.A.C. Prasad
Economic Adviser, Ministry of Commerce, Government of India
- Mr. V.V.S. Subha Rao
Deputy Secretary
Ministry of External Affairs, Government of India
- Mr. Ashok Kumar
Commercial Counsellor, Indian Embassy, Cairo

Indonésie

- Mr. Faali Jalal
Director of Religion, Education, Culture & Sport, National Development Planning,
Head of delegation Agency (BAPPENAS)
- Mr. Ahd Rzzak Abd Wahab
Second Secretary,
Embassy of Indonesia, Cairo
- Mr. Irdamia Ahmed
Indonesia Embassy, Cairo

Kenya

- H.E. M.M. Maalim
Ambassador of Kenya to Cairo
- Mr. A. A. Ismail
Head Economic and Trade Division
- Mr. J.B. Makori
Economist, Ministry of Foreign Affairs
- Ms. Jane Kahuki
Second Secretary,
Embassy of Kenya, Cairo

Malaisie

- Ms. Slew Hong Yap
Economic Planning Unit
Prime Minister's Department
- Mr. Husni Zai Yaacob
Ministry of Foreign Affairs

Mexique

- Dr. Maria Cardero
Director General of Coordination on Economic Affairs
- Mr. Federico Morenu Santos
Consul of Mexico

Nigéria

- Mr. J.U. Ayalogu
Chargé d'Affaires,
Embassy of Nigeria, Cairo

Nigéria (suite)

- Mr. Mohamed S. Dole
First Secretary,
Embassy of Nigeria, Cairo

Pérou

- H.E. Alberto Tamayo
Ambassador of Peru to Cairo
- Mr. Felipe Portocarero
Research Centre Director, Pacific University

Sénégal

- H.E. Mamadou Sow
Ambassador of Senegal to Cairo
- Mr. Alexanne Tall
Technical Counsellor, Ministry of Finance
- Mr. Paps Ousmaneseyte
Minister-counsellor

Sri Lanka

- Mr. E.R.M. Perera
Director, Economic Affairs
Ministry of Foreign Affairs
- Dr. Dushni Weerakoon
Research Fellow, Institute of Policy Studies
- Mr. A. Jayawickrema
Chargé d'Affaires,
Embassy of Sri Lanka, Cairo

Venezuela

- Mr. Domingo Chacon
Chargé d'Affaires,
Embassy of Venezuela, Cairo

Zimbabwe

- Mr. Norman Ganduri
Senior Economist,
- H.E. Dr. H.V. Moyana
Ambassador of Zimbabwe to Cairo

ILO

- Ms. Loretta De Luca
Director of ILO Cairo Office

FCCI

- Dr. Wagluh Dakroury
G-15 Federation of Chambers of Commerce, Industry and Services

ANNEXE II

Liste de documents

- Programme de travail et ordre du jour provisoire
- Remarques liminaires de M. l'Ambassadeur Mounir Zahran, Président des Représentants des Chefs d'État du Groupe des quinze
- Déclaration d'ouverture de M. Mustapha Kamel Al-Sayyid, Directeur du Centre d'études sur les pays en développement de l'université du Caire
- Communiqué commun du neuvième Sommet du Groupe des quinze
- Stratégie globale de l'emploi du G-15
- Rapport de la réunion d'experts du G-15 sur la crise financière et la réforme de l'architecture financière internationale
- Rapport de la réunion d'experts de l'ONU sur la croissance des marchés nationaux de capitaux, en particulier dans les pays en développement et ses liens avec les investissements étrangers de portefeuille
- Note du Secrétariat de la CNUCED pour la Réunion d'experts sur la croissance des marchés financiers nationaux (ONU)
- "Globalization, competition and economic stability" (Habitat center)
- "Does globalization cause a higher concentration of international trade and investment?" (OMC)
- "Crisis of development or crisis of globalized markets" (Déclaration du Secrétaire général de la CNUCED)
- Remarques de M. Michel Camdessus, Directeur exécutif du FMI, sur le renforcement du lien entre l'économie et le social dans le cadre d'une économie mondialisée
- Contribution de l'OIT au débat par Loretta de Luca – Directeur par intérim du Bureau de l'OIT au Caire

Contribution d'experts et d'universitaires d'États Membres

- "Overview of the world economic and social environment and the process of globalization and liberalization: opportunities and challenges" (Égypte)
- "Developing countries and economic globalization: the need to a different course of interaction" (Égypte)
- "Foreign portfolio investment and its impact on capital markets" (Égypte)
- "Globalization and its effects on the foreign trade of the developing countries: time to change attitudes" (Égypte)

- "Social implications of globalization on the developing countries" (Égypte)
 - "Globalization: a general assessment, and few ideas for a rationalized world economy" (Égypte)
 - "Globalization and trade of developing countries" (Inde)
 - "Globalization of economic activities and its social impact, a south perspective" (Kenya)
 - Reunión regional de alto nivel: Hacia un sistema financiero internacional estable y predecible y su vinculación al desarrollo social" (Mexique)
 - Remarques du professeur Mohamed Yassen Ferfera – CREAD – Algérie: "Social Impact of Economic Liberalization: Algerian Experience"
 - "Malaysia's experience in globalization"
-